

## **CASIERS**

Les casiers sont proposés prioritairement aux élèves demipensionnaires, mais tous les élèves peuvent en bénéficier.

## Attention : le collège ne prête ni ne vend les cadenas.

Pour satisfaire le plus grand nombre de demandes, nous demandons aux élèves intéressés de se regrouper **par deux**. Les frais de location sont de 5 € par trimestre et par élève (facturés par la comptabilité ; les élèves n'ont ainsi **pas d'argent à apporter** au collège).

Pour se faire attribuer un casier prioritaire, les élèves devront se présenter par deux au bureau de la vie scolaire aux récréations, sur le temps de la demi-pension ou à la fin des cours, selon le planning suivant :

6ème et Ambi'Sion <u>tous niveaux</u>	À partir du jeudi 1 <sup>er</sup> septembre
5ème	À partir du lundi 5 septembre
<b>4</b> ème	À partir du mardi 6 septembre
3 <sup>ème</sup>	À partir du mercredi 7 septembre

À partir du jeudi 8 septembre, les demi-pensionnaires n'ayant pas trouvé de colocataire ainsi que les élèves externes intéressés (seuls ou à deux) peuvent tous se présenter au Bureau de la Vie Scolaire (BVS).

## **ATTENTION:**

- Tout cadenas pose sans l'aval du BVS sera sectionné
- Le dernier jour de classe en juin : vider le casier et enlever le cadenas, pour le nettoyage d'été

Pour tout renseignement concernant la gestion des casiers, merci de vous adresser au BVS en composant le 03 88 35 99 35.

Le Bureau de la Vie Scolaire.